PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
PLAN DE SECTEUR RÉGLEMENTAIRE N°8
PIÈCE N°4-D
PLAN DES RISQUES
DENAIN

PLUi

Légende

- Secteurs d'Information sur les Sols (SIS)
- Cavités souterraines
- Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM)
- Aléas miniers
- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Cadastre

- Communes
- Parcelles
- Bâti

■ La commune est concernée par un aléa faible lié au retrait/gonflement d'argile

■ La commune est concernée par un aléa lié aux remontées de nappe

■ L'intégralité du territoire communal est concerné par un risque sismique de type modéré (zone 3)

Pour des informations précises sur la nature de ces risques, consulter : georisques.gouv.fr

MISE A JOUR N°1
APPROUVÉE LE

N

0 70 140 m

Source :
DDTM 59
mai 2026 © La Porte du Hainaut